

## RÉSOLUTION AU CONSEIL D'ÉTAT ET AU GRAND CONSEIL

Réuni en fin de manifestation devant le Grand Conseil en ce 13 décembre 2004, le personnel de la fonction publique et du secteur subventionné ainsi que toutes les personnes s'étant jointes à la manifestation, approuvent à main levée la Résolution suivante proposée par l'Assemblée du personnel réunie ce jour même à 15 heures à la salle du Faubourg.

### Les personnes présentes :

- **Déplorent** que le budget 2005 soit voté dans quelques jours sans que le Conseil d'Etat n'ait fait le moindre pas en direction des organisations du personnel pour entrer en matière de quelque manière que ce soit sur leurs revendications, tant sur le budget 2005 que sur l'inculpation de leurs cinq camarades ;
- **Condamne** l'accord passé le mercredi 8 décembre en Commission des Finances entre les partis bourgeois et l'UDC sur le projet de budget 2005, accord qui péjore encore le projet du Conseil d'Etat auquel nous nous sommes opposés dès sa parution. Ce projet bis maintient tous les éléments que nous contestions (et sur lesquels nous ne revenons pas ici) en y ajoutant :
  - **Une coupe linéaire** de 0,5% sur les charges de tous les départements, ce qui correspond à l'équivalent de 175 postes et
  - **Une baisse radicale** de l'aide internationale versée par le Canton de Genève ;
- **Dénoncent** à nouveau et de manière catégorique le projet de loi de l'Entente sur la suppression du statut de fonctionnaire, discuté depuis le 1<sup>er</sup> octobre en commission ad hoc et sur lequel le Grand-Conseil vient de voter l'entrée en matière ;
- **Preennent acte** de l'opposition du Conseil d'Etat à ce projet de suppression du statut de fonctionnaire et attendent de voir de quelle manière celui-ci se battra concrètement pour défendre sa position.

### Les personnes présentes :

- **Réaffirment** leur engagement inconditionnel en faveur de budgets répondant aux besoins de la population et des travailleurs (création de nouveaux postes, respect de la loi sur les salaires, octroi de subventions en relation avec les besoins, etc.) ;
- **Sont déterminées** à poursuivre leur combat contre le musellement du mouvement syndical en défendant résolument toute personne inculpée dans l'exercice de ses droits syndicaux ;
- **Confirment** la position de non-entrée en matière adoptée par le Cartel sur le projet de loi de l'Entente sur la suppression du statut, projet de loi conduisant à la suppression de la nomination et de la grille salariale telles que nous les connaissons au profit de l'établissement de conventions sectorielles permettant l'arbitraire (salaire au mérite, possibilité de licenciements collectifs, etc.) ;
- **Appellent à intensifier et élargir la lutte**, en appelant les partis, les associations et toutes personnes touchées par les restrictions budgétaires à soutenir et participer aux mouvements ;
- **Appellent** chacun à participer activement sur son lieu de travail au développement d'une mobilisation décisive à la hauteur des enjeux de l'année prochaine : le budget 2006 qui continuera d'appliquer le plan financier quadriennal et sera pire encore que le budget 2005, le projet de loi sur la suppression du statut qui sera vraisemblablement votée dans le premier semestre de 2005 et la poursuite des plaintes pénales contre nos cinq camarades toujours inculpés ;
- **Mandatent** les instances du Cartel pour : convoquer pour le mois de janvier 2005 une assemblée générale du personnel, exiger de véritables négociations avec le Conseil d'Etat et prendre toute mesure de lutte.